VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 29 MARS 1916 — No. 22

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 6 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR
Toutes ... concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

La situation internationale de la Belgique

Ceux qui, à diverses reprises, ont manifesté des craintes au sujet de l'avenir de la Belgique sont maintenant rassurés. Dès le début de la guerre, les Alliés s'étaient engagés à remettre le roi Albert et son vaillant peuple en possession de tout leur territoire et de tous leurs droits. Les fluctuations des premières phases de la guerre avaient créé des appréhensions, car l'on se demandait si la France, l'Angleterre et la Russie pourraient, malgré leur ferme désir, remplir jusqu'au bout leurs engagements à ce sujet. Le 14 février dernier, les représentants de ces puissances, autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont fait une fois pour toutes et de la plus heureuse manière le sort de la Belgique. Avec la victoire désormais certaine des Alliés on peut prédire la résurrection du pays martyr.

Voici ce que l'*Echo de Belgique* (Londres) publie à ce sujet dans son numéro du 24 février

Le lundi, 14 février, MM. les Ministres de France, de la Grande-Bretagne, et de Russie, auprès de S. M. le Roi des Belges, se sont présentés au Ministère des Affaires Etrangères, de Belgique, à Sainte-Adresse, et M. le Prince Koudacheff, Ministre de Russie, prenant la parole au nom de ses collègues, s'est adressé en ces termes au Ministre des Affaires Etrangères :

"Excellence,

"Les puissances alliées, signataires des traités qui garantissent l'indépendance et la neutralité de la Belgique, ont décidé de renouveler aujourd'hui, par un acte solennel, les engagements qu'Elles ont pris envers votre pays héroïquement fidèle à ses obligations internationales.

"En conséquence, Nous, Ministres de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, dûment autorisés par nos Gouvernements, avons l'honneur de faire la déclaration suivante :

"Les Puissances alliées et garantes déclarent que, le moment venu, *le gouvernement belge sera appelé à participer aux négociations de paix et qu'Elles ne mettront pas fin aux hostilités sans que la Belgique soit rétablie dans son indépendance politique et économique, et largement indemnisée* des dommages qu'elle a subis. Elles prêteront leur aide à la Belgique pour assurer son relèvement commercial et financier."

Le baron Beynes a répondu :

"Le Gouvernement du Roi est profondément reconnaissant aux Gouvernements des trois Puissances garantes de l'indépendance de la Belgique, dont vous êtes auprès de lui les Représentants, de la généreuse initiative qu'ils ont prise en lui apportant aujourd'hui cette déclaration. Je vous en exprime ses chaleureux remerciements. Vos paroles auront un vibrant écho dans le cœur des Belges, soit qu'ils combattent sur le front, soit qu'ils souffrent dans le pays occupé ou qu'ils attendent en exil l'heure de la délivrance, tous avec un égal courage. Les nouvelles assurances que vous venez de me donner confirmeront leur conviction inébranlable que la Belgique sera relevée de ses ruines et restaurée dans sa complète indépendance politique et économique. Je suis certain d'être leur interprète en vous disant que *vous devez avoir pleine confiance en nous*, comme nous avons confiance en nos loyaux garants, car *nous sommes tous résolus à lutter énergiquement avec eux jusqu'au triomphe du droit*, pour la défense duquel nous nous sommes sacrifiés sans hésitation, après la violation injustifiée de notre Patrie bien-aimée."

M. le Ministre d'Italie a annoncé de son côté à M. le baron Beyens que l'Italie, n'étant pas au nombre des puissances garantes de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique, faisait connaître qu'elle n'avait aucune objection à ce que la déclaration susdite fût faite par ses Alliés.

De son côté, le Gouvernement japonais a fait une communication identique.

Une lettre précieuse

Nous publions avec beaucoup de joie la lettre si réconfortante que l'honorable sénateur Landry vient d'adresser au *Comité de Vigilance* des Canadiens-français du Manitoba par l'entremise de M. le docteur Lachance. Le distingué président du sénat canadien dirige depuis un peu plus d'un an peut-être la Résistance de nos compatriotes d'Ontario, et il le fait avec une habileté considérable. C'est à tel point que le gouvernement Hearst devient visiblement embarrassé dans ses mailles et donnerait gros pour ne pas avoir cette triste et peu glorieuse aventure sur les bras.

M. le sénateur Landry nous offre les services et les conseils de l'Association d'Education d'Ontario. Nous profiterons de cette offre, et largement. Pour aujourd'hui nous voulons dire au vaillant sénateur et à nos compatriotes d'Ontario que nous saurons mériter par notre union dans le devoir la sympathie qu'ils nous manifestent avec tant de fraternité :

Monsieur le docteur,

Vous avez organisé, à Winnipeg, un comité national qui porte, si je ne me trompe, le nom de *Comité de Vigilance*, et si je suis bien renseigné, vous en êtes le président, ou du moins, l'un de ses principaux officiers.

Notre association d'éducation d'Ontario m'a spécialement chargé de me mettre en communication avec vous, pour vous donner l'assurance de nos sympathies les plus vives dans la lutte que vous recommencez contre les persécuteurs de votre langue dans le Manitoba.

Vos ennemis sont les nôtres, et à quelque point de la ligne de feu que nous les rencontrions, nous sommes décidés à les combattre. Nous vous offrons le concours de notre association dans la lutte que vous faites.

Nous pouvons peut-être avoir quelque expérience, douloureusement acquise, dans les quatre ou cinq dernières années de lutte ; cette expérience, nous la mettons à votre disposition.

Vous pouvez, en tout temps, compter sur notre bonne volonté. Nous voulons, en un mot, vous aider dans votre lutte, comme vous pouvez nous aider dans la nôtre.

Nous sommes tous les descendants d'une même race; tous, nous devons nous défendre avec la même ardeur et la même conviction. Notre union ne peut que nous fortifier, et notre intérêt n'est-il pas de nous grouper à tous les points où l'attaque peut se faire sentir.

Dans l'espoir que cette démarche de notre part vous sera agréable, et de nature à rendre plus victorieuse la résistance que nous devons opposer à l'ennemi commun.

Je demeure, M. le docteur,

Votre tout dévoué,

(Signé) P. LANDRY.

Assemblée nationale

Il y avait jeudi soir dans la salle du collège de Saint-Boniface une nouvelle assemblée nationale organisée surtout au bénéfice des femmes canadiennes-françaises de Saint-Boniface et de la province.

La salle ne s'est pas remplie comme lors de la soirée du 25 février, mais ce fut tout de même une réunion considérable. Le beau sexe y dominait naturellement, bien que beaucoup d'hommes aient aussi profité de cette circonstance pour donner par leur présence une nouvelle preuve de leur profond patriotisme.

L'Hon. juge Prendergast, président de l'Association d'Education, a ouvert la série des discours par quelques bhèves mais très excellentes remarques sur la situation actuelle et en particulier sur le rôle qu'on devait attendre de la femme canadienne-française dans les heures difficiles que nous traversions.

M. le docteur Lachance prit ensuite la parole et récapitula en peu de mots les événements qui venaient de se découler.

Il fit remarquer aussi avec raison que la lutte réclamait toutes nos énergies et l'union de toutes les volontés. Il invita chaleureusement les dames à participer à ce mouvement de résistance contre des lois tyranniques.

M. Henri Lacerte, avocat, succéda au docteur Lachance et après avoir fait de galants et très aimables compliments à son joli auditoire, il fit une étude nourrie du problème bilingue tel qu'il s'est posé en Europe et en Amérique depuis cent ans et même au-delà. Et il n'eut qu'à raconter fidèlement ce qui s'était passé, en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, aux Etats-Unis et surtout au Canada pour prédire avec assurance le triomphe de la lutte que nous entreprenons ici au bénéfice du français.

M. Joseph Collon termina la série des discours par un vibrant appel à toutes les énergies françaises de l'Ouest canadien. Le fougueux orateur ne ménagea pas les horions à nos adversaires et recueillit de nombreuses approbations dans l'auditoire.

Un groupe de jeunes filles s'était chargé de faire la musique dans durant la réunion: nommons Mlles Lemieux, Bérubé, Couture, Mondor; elles se sont acquittées de leur tâche avec un talent qui leur a mérité les plus justes louanges.

Pour tout dire en un mot, la soirée de jeudi dernier a été une bonne manifestation de patriotisme, et elle produira de bons résultats. Les femmes canadiennes-françaises du Manitoba sont de cœur avec leurs pères, leurs époux et leurs frères dans le grand ralliement national qui se fait au milieu de nous en ce moment.

La voix des grands morts

Un nouvel appel de Sir Joseph Pope

(*Le Devoir*)

L'extraordinaire spectacle qu'offre présentement la ville d'Ottawa éveille de salutaires réflexions et des protestations de plus en plus nombreuses.

Nous avons signalé déjà l'intervention de sir Joseph Pope et de M. Cameron, greffier de la Cour Suprême, réclamant une trêve et la suspension du règlement XVII en attendant la fin de la guerre et la décision des tribunaux. M. William H. Moore souligne à son tour, dans un article du *Canadian Courrier*, l'odieux contraste que présentent la lutte faite côte à côte, en Europe, par les soldats d'origine anglaise et française et les scènes d'Ottawa; il suggère, lui aussi, une trêve qui permette d'attendre la décision du Conseil privé; Sir Joseph Pope revient en même temps à la charge, dans une nouvelle lettre au *Citizen*.

L'ancien secrétaire de sir John A. Macdonald, qui ne dissimule point sa sympathie pour l'attitude de fond des Canadiens-français, évoque cette fois le souvenir et la pensée des grands morts qui se combattirent si longtemps, mais dont les voix se confondirent jadis dans un même appel à la justice : Blake et Macdonald.

Il rappelle le débat fameux de 1890, quand D'Alton McCarthy proposa d'abolir l'usage officiel du français dans Tterritoires du Nord-Ouest. C'est toute la question du français qui fut alors discutée ; — et que disaient les deux grands antagonistes ?

Macdonald se tournait vers ses amis de l'Ontario, il leur rappelait que, dès 1793, l'Assemblée législative du Haut-Canada ordonnait la traduction en français de ses lois pour l'avantage des quelques colons français qui habitaient alors la province, et il leur demandait : "*Allons-nous, cent années plus tard, être moins généreux à l'endroit de nos co-sujets canadiens-français que le furent les quelques Anglais, United Empire Loyalists, qui colonisèrent l'Ontario? Non, Monsieur, cette résolution jetterait la honte sur les hommes qui voudraient priver nos amis français de la province d'Ontario des privilèges qui leur ont été accordés il y a cent ans par un corps exclusivement composé d'hommes de langue anglaise.*" "*Au nom de l'humanité, au nom de la civilisation, au nom du progrès de ce grand pays,*" le chef du gouvernement canadien suppliait ses colègues de la Chambre d'étouffer les germes de discorde qu'on voulait jeter entre les diverses races.

Et Blake, le magnifique orateur qui avait tant de fois combatttu Macdonald, lui faisait écho. Il déclarait que les Canadiens-français n'avaient lutté que pour l'obtention de droits égaux; il ajoutait: "*....Je maintiens que c'est le devoir de ceux qui se préoccupent réellement du progrès et de la prospérité du Canada.... de défendre les droits des minorités en cette matière, tels qu'établis par la loi, les conventions et le pacte national (national settlement). Je compte, pour ma part, les défendre avec autant d'ardeur que si j'appartenais à la minorité; et je m'estimerais déshonoré si je cédais aux forces qui me poussent dans un autre sens.*"

Telle était, dit sir Joseph Pope, la pensée de Blake et de Macdonald, et ni l'un ni l'autre n'envisageaient exclusivement, en parlant de la sorte, le cas particulier des Territoires du Nord-Ouest. "*Tous les deux traitent,* écrit-il, en analysant ce débat, *de la question générale des privilèges canadiens-français — de ce que Blake eppelle expressément la "vraie question" — du mouvement qu'ils espéraient tuer — des molestations et des embarras faits aux Canadiens-français au sujet de leur langue — de la politique dont sir John Macdonald, s'adressant particulièrement aux députés d'Ontario, disait qu'elle est honteuse; en résumé de la politique même qui a été exhumée du tombeau où la Chambre des Communes du Canada l'avait déposée en 1890 et qu'on cherche aujourd'hui à faire revivre.*"

Car si Joseph Pope ne se fait point d'illusion sur la portée de la politique dont le règlement XVII et l'institution de la commission scolaire gouvernementale sont la plus récente expression. "*C'est une pauvre consolation pour les Français,* écrit-il, *que de se faire dire que l'oppresseur aurait pu employer des moyens plus rigoureux que ceux qu'il a adoptés, qu'il s'est contenté, comme préliminaire à une action plus rigoureuse, d'enchaîner les professeurs canadiens-français. L'objectif ultime est évident, il est avoué. C'est une tentative d'écraser la langue française dans cette province — politique que réprouvaient également Macdonald et Blake et contre laquelle on proteste aujourd'hui — politique dont Blake demandait avec une belle ironie : Croyez-vous réellement qu'elle prévaudra?*"

OMER HEROUX.

Les écoles bilingues

(*La Patrie*)

Dans une lettre que publie le *Journal* d'Ottawa, M. John S. Ewart, qui était l'avocat de la minorité dans l'affaire des écoles du Manitoba, s'applique à montrer leur erreur aux Ontariens qui sont sous l'impression que le français n'a pas le droit strict à l'existence dans la province d'Ontario.

A la question de savoir si la langue française a légalement des droits, dit M. Ewart, l'opinion générale dans Ontario semble accepter une réponse négative, tandis que la conclusion contraire s'impose clairement.

M. Ewart rappelle que, dans l'Acte d'Union, il était originairement décrété que l'anglais serait la seule langue officielle, dans les deux provinces. On s'aperçut toutefois qu'il était impossible de mettre cette stipulation en vigueur, et à la session de 1844-45 du parlement canadien, une résolution unanime fut votée en demandant l'abrogation au parlement impérial. La clause fut en effet rescindée. Aucune législation ultérieure n'a été édictée à ce sujet, et M. Ewart en conclut que, en ce qui concerne les droits respectifs des deux langues, la province d'Ontario est à l'heure actuelle exactement dans la même position que sous l'Union.

La haute réputation de M. Ewart, comme juriste, devrait faire accueillir avec respect son opinion sur les difficultés scolaires dans l'Ontario, dit le *Journal* d'Ottawa.

Le proces des anciens ministres

Le grand jury des assises, à Winnipeg, a prononcé hier la mise en accusation des anciens ministres: sir Rodmond Roblin, MM. G. R. Coldwell et J. H. Howden ; l'entrepreneur Kelly, qui est toujours à Chicago cependant, est inclus dans cette accusation.

La conférence de Paris

(*La Presse*)

A la fin de cette semaine ou au commencement de la suivante, Paris sera témoin d'une réunion diplomatique de la plus haute importance. Son but est de mettre d'accord les nations de l'Entente et leurs satellites sur toutes les questions se rattachant à la conduite de la guerre et de tracer un programme politique et économique qui la favorisera de toutes façons les Alliés dès la conclusion de la paix.

Cet événement, que tous les adversaires de la coalition turco-bulgaro-teutonne appellent depuis longtemps de leurs vœux les plus ardents, s'accomplira donc, et ce ne sera certes pas trop tôt.

Ce qui a manqué jusqu'à présent aux Alliés, c'est l'union étroite des volontés, la coopération et la solidarité parfaites qui ont assuré tant d'avantages aux empires du Centre, depuis le début des hostilités.

Il est absolument nécessaire qu'au moment où des divisions et des mécontentements profonds s'affirment, tant en Allemagne qu'au sein des peuples à la remorque du Kaiser, tous les Alliés mettent en commun leurs ressources et leurs moyens d'action et se rallient à la devise: "tous pour un, un pour tous," la seule qui les conduira promptement à la victoire définitive.

Cette fraternité militaire et politique, dont on augure tant de bien, sera tout à la gloire du premier ministre de la France, M. Aristide Briand. C'est lui qui en a été l'actif organisateur depuis son avènement au pouvoir, et il aura bien le droit d'en revendiquer la paternité. A ces assises, destinées à donplus de force et d'efficacité à l'Entente, figureront des représentants de toutes les nations actuellement en lutte contre l'Allemagne. L'Italie sera représentée par le général Cadorna; la Serbie, par M. Pachitch et le prince régent; la Russie, par le général Gillinsky; la Belgique, par M. de Broqueville ; la France, par M. Briand et le général Joffre; l'Angleterre, enfin, par M. Asquith, Sir Douglas Haig et M. Runciman. Nous ne nommons que les personnages les plus connus. Il y en aura encore beaucoup d'autres d'une importance presque égale.

LA PREMIERE RECOLTE DE L'HONNEUR

Nos lecteurs liront avec un profond intérêt l'article suivant qui nous est passé par notre ami M. Octave Rodts, et qui a paru dans l'*Echo de Belgique* du 2 mars :

Lorsque dans la nuit du deux au trois août 1914, le gouvernement belge, en possession du brutal ultimatum de la nation parjure, repoussa unanimement le marché du déshonneur, par un fier et dédaigneux refus, il traduisit le sentiment intime du pays tout entier. Conscient du devoir strict à accomplir et qui devait cependant entraîner toutes les catastrophes et toutes les ruines, ce fut son mérite et sa gloire de n'avoir laissé aucune place à l'hésitation en dépit de l'immensité du sacrifice prévu.

La route était dure et périlleuse, semée d'obstacles. On l'entrevoyait éclairée de sombres et sinistres lueurs, douloureuse et sanglante. Nous continuons de la parcourir, tandis qu'elle se couvre de décombres fumants ou s'entremêlent les cadavres des nôtres, fermement résolus d'aller jusqu'au bout, sans peur comme aussi sans regret. C'est que notre fierté nationale ne pourrait s'accommoder d'une autre voie. Nourrie, tout au long de l'Histoire qu'illustrèrent les plus beaux exemples, des plus saines et des plus fortes traditions de l'Honneur dont le respect de la foi jurée, est la plus tangible expression, cette fierté aguerrie ne peut ni dévier, ni faiblir, ni se courber, fut-ce devant la force, fut-ce devant la mort. *Fortitudo mea cirium fides.*

Nous sommes avant tout d'honnêtes gens, a-t-on dit, et cela est vrai. Le geste de la Belgique fut pour le monde moderne une grande leçon de choses, un rappel éclatant du principe essentiel de toute possibilité sociale: la conformité de l'acte à la parole donnée. L'Allemagne hypertrophiée d'orgueil, surchauffé d'ambition, manquant, comme tous les parvenus, d'intuition et de traditions, n'ayant pour elle que la force, produit de l'asservissement mécanique des instincts et de l'organisation à outrance, s'est lourdement trompée sur notre neutralité. Au mépris de la probité la plus élémentaire elle nous a heurtés de front avec son effroyable masse de fer et de feu, s'imaginant ainsi nous réduire à merci. Elle rencontra derrière la poignée de soldats-héros de la Patrie, la supériorité d'une puissance inégalable, la supériorité de l'Idée sur la Matière. Leurs canons n'ont ni détruit le bon droit, ni assourdi la clameur vengeresse de la conscience du monde.

Bien au contraire, la loyauté de notre attitude transporta d'admiration enthousiaste le monde civilisé, tant parmi les pays belligérants amis que parmi ceux étrangers au conflit et jusqu'au sein des nations embusquées. Et du choc en retour de cet hommage spontané, la Grande Allemagne s'effondrait moralement, écrasée sous le poids d'une impérissable et universelle réprobation.

Ces louanges ont affermi notre vaillance et soutenu la persévérance de nos efforts et voici qu'ils viennent de recevoir, une solennelle et officielle consécration. L'Honneur couvert de fleurs porte ses premiers fruits. A travers les larmes que verse notre douleur aujourd'hui, apparaît la grande espérance du lendemain.

Le document que publiaient le 16 février dernier, les gouvernements alliés de la France, de la Grande-Bretagne, de la Russie et auquel l'adhésion de l'Italie est acquise, constitue pour la Belgique opprimée le plus puissant réconfort. Cette déclaration précise la volonté irréductible, chez nos alliés de rétablir coute que coute une Belgique politiquement, économiquement indépendante, de lui assurer en même temps une réparation complète du dommage souffert. Ce but poursuivi a pour conséquence nécessaire l'expiation fatale pour l'Allemagne de sa monstrueuse injustice. Point de paix avant la restitution, point de paix avant le châtiment.

Rien de plus clair, de plus ferme et de plus précis que cette solennelle affirmation. Son laconisme augmente sa force et sa valeur, car elle renferme à la fois toutes les garanties désirables, nos légitimes espoirs, nos justes revendications.

J'imagine que reproduire ici ces paroles n'est point une vaine répétition. Elles rassurent trop nos cœurs et satisfont trop nos pensées.

"Les puissances alliées et garantes déclarent que, le moment venu, le gouvernement belge sera appelé à participer aux négociations de paix et qu'elles ne mettront pas fin aux hostilités, sans que la Belgique ne soit rétablie dans son indépendance politique et économique, et largement indemnisée des dommages qu'elle a subis. Elles prêteront leur aide à la Belgique pour assurer son relèvement commercial et financier."

Au règlement suprême, la première et innocente victime du Barbare éhonté apportera son témoignage; elle dira sa souffrance, elle montrera ses blessures, elle exposera ses besoins pour revivre; et dans la balance de l'inexorable justice se fera la pesée réparatrice des sacrifices consentis, des désastres éprouvés.

L'heure n'est point encore venue. Est-elle proche? Qui le dira? Quoi qu'il en soit, la promesse des Alliés, dès à présent, nous place dans une digne quiétude, car elle a coupé court à toutes les sollicitations honteuses, elle nous a débarrassés des frôlements de la bête visqueuse qui siffle d'un ton faux des chansons de tendresse et de pitié, elle a fait taire les maquignons de sa presse soudroyée et qu'entretiennent de lucratives neutralités, cette promesse a enfin détruit tout l'attirail de fourberie officieuse et de diplomatie sonterraine que monopolise le cerveau germain pour ses intérêts particuliers et d'avenir.

Quand la Grande Allemagne finira-t-elle par comprendre que l'Honneur n'est pas dans le Commerce ?

LE REV. DR. BLAND

Le Rev. Dr Bland, du collège Wesley de Winnipeg, a prêché dicontre le péculat qui, dit-il sévit partout dans les provinces de l'ouest.

Naturellement le Dr Bland n'a parlé que des Services publics qui relèvent d'Ottawa,—car il est libéral ardent. Et ce que les libéraux peuvent commettre de malhonnêtetés ne le préoccupe guère.

Le Dr Bland a une cervelle à deux compartiments; l'un est ouvert en permanence pour recevoir les accusations portées contre les conservateurs; l'autre est absolument blindé, de sorte que les plus graves accusations contre les libéraux frappent dessus à coups redoublés sans pouvoir y faire la moindre entaille. Il y a des hommes comme ça, — même des révérends ministres, — qui ont cette heureuse conformation de cerveau qui leur permet de prendre ou de laisser ce qui fait l'affaire de leurs préjugés et de leur partisannerie politique.

Ainsi le Dr Bland, qui lit la bible continuellement et qui est chargé de prêcher la Justice dans le monde, a-t-il jamais eu seulement une miette d'intelligence pour apercevoir les injustices criantes dont la minorité française et catholique de cette province est la victime depuis 26 ans? A-t-il jamais eu une miette de courage pour dénoncer les abus qui attaquent aussi violemment l'essence même du Droit.

Le verbeux pasteur n'aperçoit même pas le grotesque de ses contradictions. D'autres s'en aperçoivent pour lui.

c'est un libéral écarlate, et comme c'est un libéral ardent, et comme il fait la politique pour le compte du parti libéral, vous verrez que pas un des journaux qui réclament la réclusion sévère du clergé catholique à la sacristie ne condamnera les immixtions pharisiques du Dr Bland dans les questions de pure politique.

"FRANÇOUAIS"

On lit dans le *Figaro* :

"Il y a en Angleterre, dans le Hampshire, à Bordon, un camp qui ressemble à un chantier de la tour de Babel. On y voit fraterniser, dans la haine commune du Boche, des soldats et ouvriers anglais, boers, cafres, russes, canadiens, français. Chacun parle en sa langue, comme il convient. Les Canadiens s'expriment en ce bon langage normand de jadis qui, au lieu de: *François*, par exemple, prononçait: *Françouais*, à la vieille manière, et qui, aujourd'hui, appelle *char dortoir* ce que nous appelons *sleeping*, et dit une *lisse* pour un *rail !*

"Si l'on ajoute à cela qu'ils ont choisi pour emblème sur leur caspuette la fleur de lis, voilà qui nous ramène assez loin dans l'histoire — au moins au temps de Charles X, à ce qu'il semble?"

CHEZ LES ARTISANS

Dernière partie de cartes chez les Artisans Canadiens-Français de Saint-Boniface hier soir. M. le président Beaupré a remercié les membres et leurs amis qui ont bien voulu encourager ces amusements de famille durant les soirées d'hiver. La société se prépare à a fête patronale, qui aura lieu probablement le 1er juillet. Il y aura messe le matin et pique-nique dans l'après-midi. Les prix de la partie de cartes du 28 ont été gagnés: 1er prix des dames, offert par M. Robert, coussin, par Mme J. B. Leclerc; consolation, par Mme O. Bourbonnière; prix des messiers, par M. A. Hogue; consolation, par M. Joseph Caron. Prix de série: dames, par Mme J. A. Beaudet; consolation, par Mlle G. Senez; messieurs, par M. J. B. Leclerc; consolation, par M. J. A. Beaupré. Prix des Artisans: par Mme Leclerc pour les dames; par M. G. A. Maher pour les hommes. Râfle, par Mlle G. Senez.

Ces réunions d'hiver ont été charmantes; les réveillons ont été supprimés pendant le carême, mais pas la gaieté. Et maintenant, Artisans, à l'œuvre bientôt, pour l'organisation de la fête patronale, eet été.

Union nationale métisse

A leur dernière réunion les membres de l'Union Métisse de St-Vital ont choisi les officiers suivants pour l'année courante :

Président : M. Joseph Riel.

1er vice-président : M. Louis Lépine.

2nd vice-président : M. Alexandre Nault.

Secrétaire-trésorier : M. Maurice Goulet. Auditeur : M. S. A. Nault.

Comité de régie : MM. Pierre Dumas, Martin Nault, Albert Perrenault, Edmond Perrenault, Godfroi Lagimodière et Emile Lépine.

Chapelain nommé par l'ordinaire.

Furent nommés présidents honoraires, MM. André Nault, Herménégilde Bruce, Ambroise D. Lépine, Moïse Ra-(père), Francis Riel, Antoine Vercette, J. B. Plouffe, Louis Lavallée mette et Damase Harrison.

M. A. H. de Trémaudan de Saint-Boniface, fut nommé membre honoraire de l'Union en reconnaissance de l'intérêt qu'il porte à l'Union et des services qu'il lui a rendus en prenant énergiquement sa défense lorsque celle-ci a été attaquée et vilipendée.

La loyauté des Métis mise en relief par l'incident du drapeau en 1870 fut de nouveau proclamée. Cet incident du drapeau est discuté à la lumière des données de l'histoire et de la tradition. M. André Nault, présent à l'assemblée, donne des détails précis sur cet événement, ainsi que sur les circonstances qui ont entouré l'exécution de Scott. MM. Joseph Riel et Moïse Racette qui ont conservé un souvenir vivace des conditions qui existaient au Fort Garry en 1870 corroborent le témoignage de M. Nault au sujet du drapeau. Ils soutiennent que Begg fait erreur s'il prétend que, a un certain temps, il y eut deux mats dans le fort. M. Nault dit comment, un jour au printemps de 1870, O'Donohue descendit le drapeau anglais qui flottait au haut du seul mat qu'il y avait dans le fort et le foula aux pieds; O'Donohue qui était partisan acharné de la résistance à outrance hissa le drapeau national. Sur ces entrefaites Louis Riel donna ordre de descendre immédiatement ce drapeau et de le remplacer par le drapeau anglais. Le drapeau anglais fut en conséquence hissé par Elzéar Lagimodière et Johnny Cyr. Riel fit placer au pied du mat un garde qui avait instruction de faire feu sur quiconque tenterait de descendre le drapeau. C'est André Nault qui fut placé au pied du mat en cette occasion.

Les résolutions suivantes furent passées à l'unanimité :

Résolu : Que les membres de l'Union Métisse de St-Vital ont appris avec la satisfaction la plus profonde la nomination de Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau comme Archevêque de Saint-Boniface. Ils sont heureux de lui donner l'assurance de leur filiale soumission. Ils lui expriment en même temps leur humble reconnaissance pour la sollicitude et la sympathie dont il a déjà fait preuve à l'endroit des Métis. Leur admiration pour ses qualités de cœur et d'esprit augmentera le respect et l'attachement qu'ils ont pour Sa Grandeur. Ils forment des vœux sincères pour que Dieu lui accorde de longs jours; ils prieront afin d'obtenir que son administration soit exempte de peines et de douleur de la part de ses ouailles: et si l'avenir lui réserve des épreuves, fasse le ciel que ces épreuves ne soient pas causées par les Métis, ses enfants dévoués.

Résolu : Que les membres de l'Union Métisse de St-Vital expriment leur vive sympathie aux familles Riel, Lavallée, Mouard, Genthon et Lagimodière à l'occasion du deuil profond dans lequel ces familles ont été plongées récemment. Madame Lavallée, fille de M. Alexandre Riel, admirable dans son humilité et la fermeté de sa foi, était le modèle de la femme chrétienne. M. Joseph Mouard était l'un des membres les plus dévoués de notre Union; il était homme intègre, actif et intelligent. M. Charles Genthon l'un de nos dignes présidents honoraires était le père bien-aimé de trois des membres actifs et respectés de notre Union. M. Elzéar Lagimodière est une figure historique qui a fait honneur à notre peuple en maintes circonstances dans les temps les plus mouvementés de notre histoire depuis 1869. Il a été prudent, énergique et ferme, son attitude en accord avec la justice et le droit, a toujours été irréprochable; les Métis perdent en lui un conseiller éclairé et au jugement sur dont la coopération n'a jamais fait défaut.

Le Secrétaire reçoit instruction d'écrire au révérend Père Morice et, a M. A. H. de Trémaudan pour leur exprimer les remerciements et la haute apréciation des membres de notre Union relativement à la rectification des erreurs et mensoges historiques répandus par des personnes ennemies de notre langue, de notre foi et de notre race.

Communiqué.

LA BOXE

Willard a battu Moran, par une majorité de points. Le monde du sport attendait samedi cet événement avec intérêt et assiégeaient les bureaux de télégraphe pour avoir des renseignements.

LA GUERRE

Paris, 23.—Front de Verdun: L'ennemi s'empare d'une partie de l'éminence de Haucourt, près du village de Malancourt. On croit à une troisième offensive allemande contre Verdun.

• • •

L'armée française de Grèce s'empare de plusieurs villages autour de Salonique.

• • •

Sur le théâtre est, les Russes remportent un succès local contre les Allemands au lac Naroez.

• • •

Paris, 24.—Le combat continue dans la région de Verdun, mais sans changement appréciable.

• • •

Les Russes avancent dans le secteur de Dvinsk.

• • •

Paris, 25.—Front de Verdun: Les Français bombardent incessamment les forêts de Malancourt et Avocourt, et ont arrêté l'ennemi.

Les Français bombardent aussi violemment les lignes de communications de l'ennemi dans l'Argone.

• • •

Front est: les Russes et les Allemands sont aux prises dans la région de Vilna.

• • •

Front Italien: combat sur l'Isonzo.

• • •

Londres, 27 mars.—Des aviateurs anglais, escortés par des navires anglais jusqu'aux côtes d'Allemagne vont bombarder des hangars d'aviation dans le Schleswig-Holstein. Trois de ces aéroplanes ont disparu et sont probablement perdus.

Les navires anglais coulent bas deux vaisseaux-patrouille de l'ennemi. Le cuirassé anglais "Médusa" se heurte contre un autre navire anglais et coule, l'équipage échappant sain et sauf au naufrage.

• • •

Paris—Combats d'artillerie toujours à Verdun et à plusieurs autres endroits sur le front.

• • •

Sur le théâtre est, il y a de nombreux engagements, notamment dans la région de Riga.

• • •

Paris, 28.—Les troupes anglaises s'emparent de 600 verges de tranchées à St-Eloi.

Sur le front français, combats d'artillerie.

• • •

Paris, 29.—Une nouvele attaque des Allemands contre Verdun est repoussée.

• • •

Les Russes deviennent très actifs sur le front est et au Caucase.

• • •

La conférence des Alliés à Paris se termine hier après trois jours de délibération. Les divers gouvernements se déclarent satisfaits.

Un ami de la France

Parmi les quatre personnes atteintes de blessures légères par les bombes des avions français qui ont récemment survolé Luxembourg, se trouve un Belge, M. Dubié, répétiteur au Conservatoire de musique de la ville. Relevé par des amis, M. Dubié fut transporté dans un hôpital où il reçut quelques heures après la visite forcée d'un médecin-major allemand.

—Alors, ce sont vos amis français qui vous ont arrangé comme cela ? ricana le major. Que diriez-vous à présent, s'il fallait vous amputer une jambe.

—Si j'étais sûr, riposta le musicien, que cela fit avancer les Français plus vite, je vous autoriserais volontiers à m'amputer les deux.

L'Allemand n'insista pas.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

UNION METISSE

L'assemblée annuelle générale de l'Union Nationale Métisse du Manitoba aura lieu à Winnipeg, 203 avenue Portage, 300 édifice Nanton (angle des rues Main et Portage), le samedi, 8 avril 1916 à 2 heures précises de l'après-midi. Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

PIERRE DUMAS,
Président.

22-23

LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada.
Phone Garry 2520

ON JOUE CETTE SEMAINE
matinées mercredi et samedi
LA COMÉDIE
IT PAYS TO ADVERTISE
par MM. Cohan et Harris
mêmes acteurs que lors de la grande représentation de cette pièce à New-York pendant plus d'un an.
Prix: Soirée, $2.00 à 25c; matinée, $1.50 à 25c.

Lundi, mardi et mercredi, les 3, 4 et 5 avril
La Compagnie du Dr HORNER jouera le
MIKADO
(MM. Gilbert & Sullivan)
Sous les auspices du 203ème Bat. C.E.F.

Jeudi, vendredi et samedi, les 6, 7 et 8 avril
LE GRAND DRAME-CINEMA
Making of a Boy Scout
en sept parties
Prix: 50c et 25c.

Semaine du 10 avril
Le plus beau bijou de toutes les comédies en musique
THE ONLY GIRL

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., jeudi, le 23 mars 1916, des soumissions pour la construction d'une maison de pension à la pépinière forestière à Sutherland, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour maison de pension, à la Pépinière Forestière, à Sutherland, Sask."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer les formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. W. T. Mollard, commis des travaux, Régina, Sask., du surintendant de la Pépinière Forestière, Sutherland, Sask., et en s'adressant au maître de poste à Brandon, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 février 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—93330.

20

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LE T.R. PERE CARRIERE

Le Très Révérend Père Carrière, Provincial des Jésuites au Canada, est de passage au collège de Saint-Boniface. Nous présentons nos hommages au distingué religieux.

A L'UNION CANADIENNE

La troisième conférence de l'Union Canadienne a eu lieu dimanche soir à l'Ecole Provencher. C'est le révérend Père Blain, S.J., qui a été l'orateur de la circonstance.

Le distingué Jésuite a traité de la *Paroisse Canadienne*. Sujet important, et rempli pour nous d'une intense actualité, puisque le problème de l'existence nationale se pose devant nous avec acuité depuis quelques semaines.

Armé de chiffres, de documents historiques, de renseignements tirés du passé, le savant conférencier a résumé le rôle souverain joué par la Paroisse dans le développement de la nationalité canadienne-française. Il nous a montré les premiers colons laissés à eux-mêmes sur les bords du Saint-Laurent se groupant autour de leurs curés, s'encadrant dans les organisations que leur traçait leurs pasteurs, et ne cessant de prospérer à l'ombre du clocher de leur église.

Cette création de la Paroisse canadienne a permis à notre peuple de garder sa foi envers et contre tous, de conserver sa langue en dépit de l'oligarchie anglaise, d'acquérir aussi la prospérité matérielle, essentielle à tout peuple qui veut vivre et se propager. Dans cette étude rapide l'auditoire a vu passer les plus beaux noms de notre histoire: impressionnante galerie de grandes intelligences et de grands cœur qui se sont consacrés exclusivement à la rédemption spirituelle et matérielle d'un groupe qu'on croyait irrémédiablement perdu après le Traité.

Le Père Blain n'eut garde de se confiner à la province de Québec. Il énuméra les travaux, les luttes et les triomphes de la Paroisse canadienne-française dans Ontario, dans les provinces maritimes et dans l'ouest canadien.

De cette substantielle et puissante conférence, chacun retourna chez soi emportant l'idée qu'une nation vivra, immanquablement, même si elle passe par le creuset des plus violentes persécutions, pourvu qu'elle s'attache à ces deux choses: sa foi, sa langue. Et l'arme par excellence pour défendre ces deux cultes placés dans le cœur de l'homme par le Ciel même c'est la Paroisse.

M. le président Laurendeau avait présenté en termes heureux le conférencier à l'auditoire: non moins heureusement M. l'échevin Beaupré s'est chargé de le remercier au nom de tous.

Le chœur de l'Union a donné avec brio plusieurs de nos airs canadiens.

AU COLLEGE

Mercredi le 5 avril, à 8 heures du soir, aura lieu, au collège de Saint-Boniface, la représentation des "Flavius," tragédie en cinq actes et en très beaux et énergiques vers français, dont l'auteur est le P. Longhaye de la Compagnie de Jésus.

Cette pièce reproduit un épisode des premiers temps de l'Eglise persécutée, savoir: comment il s'est fait que l'empire romain faillit passer à des mains chrétiennes au premier siècle de notre ère et du vivant de saint Jean l'évangéliste, sous le règne de Domitien persécuteur et dernier des douze Césars; ainsi sans une odieuse trahison, les deux derniers siècles de persécution contre les catholiques n'auraient pas eu lieu.

Tous devraient profiter de l'occasion pour se faire une idée arrêtée et juste des premiers chrétiens et de leurs contemporains payens. Chez les premiers on admire l'esprit de religion, l'amour de Dieu, la pratique de la vertu et la loyauté au souverain. Oui, nos pères en religion étaient des sujets loyaux qui donnaient gaiement tout leur sang pour leur roi, qu'il fût juste ou tyran; car ils voyaient toujours dans sa personne le représentant de l'autorité divine; ils priaient pour leurs tyrans quand ils étaient frappés par ces despotes persécuteurs du christ et vraiment dignes de toutes les malédictions.

Au contraire les payens viveurs, athés, séditieux, transfuges, ne servaient ni Dieu ni roi, avaient le seul culte de leur personne et de la vengeance; c'était l'égoïsme barbare tel qu'il tend à renaitre aujourd'hui.

Qu'à cette représentation l'on vienne nombreux. Les jeunes acteurs figurant les premiers chrétiens, dégageront, quelques heures au moins, l'âme du spectateur du terre à terre de la vie pour l'élever dans les sphères du sublime où se pratique les plus héroïques vertus, d'où se tirent les plus saintes leçons.

Les billets sont en vente chez le portier du collège; plusieurs collégiens vont aussi les offrir à domicile.

Communiqué.

LE REV. FRERE JOSEPH

FETE DU 21 MARS

La mémorable journée consacrée à complimenter le révérend Frère Joseph à l'occasion de ses noces d'argent a débuté par une touchante cérémonie religieuse. Les élèves, à l'exception des non-catholiques et des plus jeunes, avaient été invités à assister le vendredi matin à la messe de huit heures pour y prier et y communier aux intentions de leur bien-aimé directeur; ils répondirent à l'invitation avec un véritable enthousiasme. A huit heures quelque six cents garçons étaient pieusement agenouillés dans la belle et vaste cathédrale; le révérend Frère Joseph, accompagné de cinq confrères prit place sur un prie-dieu disposé sur un tapis à l'entrée du sanctuaire. Mgr Dugas, le très vénéré et sympathique pasteur, avait eu la délicate attention de faire décorer l'autel et illuminer le baldaquin en signe de fête; Monseigneur voulu bien célébrer lui-même la sainte messe pour cette circonstance. Durant le saint sacrifice le chœur des garçons donna plusieurs pieux cantiques chantés avec âme, accompagné par M. Salé, l'organiste distingué de la cathédrale. Après la communion du prêtre et celle de l'heureux jubilaire, ce fut un beau spectacle de voir cet essaim d'enfants se presser à la sainte table avec la piété qui caractérise la race canadienne. Quel magnifique bouquet de prières et de souhaits offert alors au révérend Frère Joseph.

Après leur déjeuner les élèves assistèrent à la classe comme d'habitude. Dans l'après-midi les leçons furent interrompues pour la répétition devant les enfants, de la soirée offerte au public. Pendant cette réunion un garçon des classes supérieures exprima au révérend Frère Joseph l'admiration, la reconnaissance et l'effection sincères de tous les élèves de l'école.

Le couronnement de la journée fut la splendide réunion du soir. Dès sept heures et demie la salle était comble; tellement la foule s'empressait de témoigner sa sympathie au révérend Frère Joseph. L'orchestre et le chœur de chants de l'école ont été à la hauteur de leur juste renommée. La marche scolaire composée pour les couleurs a vivement intéressé. Une adresse prononcée par Armand Ledoux avec une aisance et une diction remarquables donnait d'abord un aperçu des labeurs et des succès du Frère Joseph à Chicago, Winnipeg, San Francisco, Dayton, New-York, mais surtout à Saint-Boniface où il a élevé l'école Provencher au premier rang parmi toutes les écoles de la Province; ensuite elle exprimait l'admiration, la confiaince, la gratitude, les souhaits dont le Frère Joseph était l'objet. La petite scène des métiers si gentiment exécutée par de jeunes anglais a été fort goûtée des spectateurs. Le marchand d'automates a été interprêté avec un naturel, une grâce, une perfection telles que les hommes les plus difficiles à contenter en étaient surpris et affirmaient en avoir véritablement joui.

La réponse du révérend Frère Joseph fut un sincère remerciement à tous ceux qui avaient contribué à solenniser la célébration de ses noces d'argent et aux nombreux spectateurs; un engagement à se dévouer aussi longtemps que possible à l'éducation de la jeunesse canadienne de Saint-Boniface, en luttant avec elle pour sa langue et sa foi; un petit exposé sur les avantages et le bonheur de la vie religieuse.

Monseigneur Dugas termina la séance en exaltant les qualités du révérend Frère Joseph, ainsi que la belle œuvre accomplie dans le pays avec le concours de ses confrères; en le remerciant au nom de tous et en lui souhaitant un long séjour à Saint-Boniface.

TEXTE DE L'ADRESSE

Monseigneur,

Révérends Pères,

Mesdames et Messieurs,

Les Frères de Marie, les instituteurs et les institutrices auxiliaires, les élèves de l'Ecole Provencher ont le bonheur de féliciter le révérend Frère Joseph à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa profession religieuse.

Pensant qu'il vous serait agréable de vous associer à notre fête de famille nous avons organisé une petite séance récréative qui vous permet d'exprimer à celui que nous fêtons vos bienveillants sentiments, soit par une parole aimable, soit par un regard ou un sourire sympathiques.

Vous me saurez gré, sans doute, avant de formuler des souhaits, de vous laisser entrevoir le champ d'action du révérend Frère Joseph, durant ces vingt-cinq années d'un labeur constant et bien fécond pour la gloire de Dieu et le salut de l'auguste Vierge Marie et le salut des âmes.

Il débuta à Chicago dans l'école de St-Michel qui comptait alors un millier de garçons. Ses succès prouvèrent qu'il était non-seulement un jeune homme de talents et de vertus, mais aussi un habile maître.

Ste-Marie de Winnipeg fut son deuxième poste; il y passa six années. Le souvenir agréable, la sincère estime qu'ont gardés de lui ses anciens élèves et leurs parents démontrent ses aptitudes spéciales et son grand dévouement pour l'éducation de la jeunesse. Il eut alors la satisfaction de faire entrer au postulat un garçon de Saint-Boniface qui est devenu un sujet distingué et que vous connaissez tous; il s'appelle le révérend Frère Henri Grenon qui enseigne ici à ses jeunes compatriotes d'une manière si admirable.

Les supérieurs, à la vue des heureuses dispositions du Frère Joseph, l'envoyèrent en France pour suivre un cours de hautes études au collège Stanislas de Paris.

De retour en Amérique il fut envoyé à San Francisco; le nom du Frère Joseph reste vivant et vénéré dans la métropole de la Californie.

On lui confia ensuite la formation des futurs maîtres à l'école normale de Dayton; ils eurent à se féliciter de son enseignement plein de verve et de tact.

Le révérend Frère Joseph commença son directorat dans une école de New-York où il a également laissé les meilleurs souvenirs.

Enfin, la Providence l'amena à Saint-Boniface pour y diriger l'Ecole Provencher. Il était l'homme prédestiné pour donner à l'école catholique bilingue de notre cité une supériorité et un renom incontestables et incontestés, propres à confondre les adversaires de notre religion, de notre langue, de notre race, et anéantir leurs affirmations mensongères contre les écoles bilingues.

La plupart d'entre vous, vous avez été les témoins de l'œuvre du révérend Frère Joseph dans cette école, durant les huit années écoulées. Je n'en parlerai pas pour vous éclairer, mais pour le complimenter et le féliciter.

Le révérend Frère Joseph, secondé par des commissaires intelligents, dévoués, aux vues larges, a introduit dans notre belle école tout ce que les inventions récentes ont produit de plus avantageux pour la santé et l'instruction des garçons, même le travail manuel sous toutes ses formes: il a établi le jardin scolaire, les parterres, les plates-bandes, les corbeilles de fleurs qui donnent au bâtiment un aspect si coquet durant les mois d'été. Une banque ou caisse d'épargne scolaire, organisée par lui avec l'intelligence et l'influence qu'on lui reconnaît, a encaissé plus de mille piastres la première année, somme prélevée en général sur les friandises et autres gaspillages d'argent; ce qui constitue la meilleure leçon d'économie et de sobriété pour les enfants. Au début de l'année scolaire les classes supérieures avec un cours commercial ont été créés et se tiennent à la hauteur des programmes officiels.

Des récitations charmantes, des chœurs de chant remarquables, un orchestre déjà brillant agrémentent les réunions mensuelles pour la distribution des cartes d'honneur, ainsi que les séances publiques.

Par une direction des plus fermes, quoique paternelle, par une habileté et une prudence consommée, le révérend Frère Joseph a obtenu un niveau d'éducation et une discipline incomparables; en un mot il a élevé l'Ecole Provencher au premier rang parmi toute celles de la Province; ce rang a été reconnu et proclamé maintes fois par le département de l'éducation, par le surintendant des Ecoles du Manitoba, par les inspecteurs, le *Free Press* lui-même.

Le révérend Frère Joseph a obtenu pour beaucoup de garçons sortant de l'école des places et des emplois de choix fort lucratifs. Il a envoyé à Chaminade (St-Louis) 13 postulants destinés, dans peu de temps, à communiquer aux jeunes canadiens la bonne éducation avec l'esprit de leur race.

Vous voyez, par ce court aperçu, combien le révérend Frère Joseph est digne d'admiration et de félicitations.

Nous vous offrons donc, révérend Frère Joseph, le témoignage de notre admiration, de nos meilleurs compliments et de notre vive gratitude. Nous vous souhaitons un long séjour à Saint-Boniface, soit jusqu'aux noces d'or, avec une école toujours florissante, une santé vigoureuse et beaucoup de consolations. Surtout nous vous souhaitons le bonheur de voir, coûte que coûte, le triomphe du droit des enfants canadiens, d'apprendre et de parler leur langue maternelle, la langue française, la plus belle du monde, la langue diplomatique, la langue dont un célèbre écrivain anglais disait qu'elle devait être une seconde langue maternelle pour tout homme bien éduqué qui n'a pas eu l'avantage d'être né Français; la langue qui est pour eux par-dessus tout la sauvegarde de leur foi.

Que le Seigneur daigne réaliser nos vœux pour votre félicité ici-bas, en attendant l'heure de la récompense éternelle due au bon et fidèle serviteur.

Demain a l'école Provencher

La soirée dramatique et musicale qui a eu lieu le 24 mars sera donnée une seconde fois, jeudi prochain 30 mars, à 8 heures du soir, principalement en faveur des personnes qui, bien que possédant des billets d'entrée, n'ont pu trouver place dans la salle des séances, parce certains y avaient pénétré sans billet.

Aux personnes ci-dessus mentionnées, on accordera gratuitement de nouveau billets, imprimés pour la soirée du 30.

Communiqué.

M. E. Bélair

Samedi soir les nombreux amis de monsieur Edouard Bélair, ancien gérant de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg, se sont réunis au St-Régis pour lui offrir un banquet d'adieu avant son départ pour Montréal.

M. A. J. H. Dubuc présidait ce dîner; il avait à sa droite le héros de la fête, et à sa gauche M. Philibert L'Heureux, beau-père de M. Bélair. Des discours furent prononcés par M. Dubuc, M. Bélair, M. Albert Préfontaine, M.P.P., M. Forget, le nouveau gérant de la Banque d'Hochelaga, M. B. Towers et M. Jos. Fahey.

M. Hélie a chanté avec le plus grand succès; il était accompagné au piano par M. le professeur Pépin. Un orchestre a aussi donné un excellent répertoire pendant le dîner. Ajoutons que le menu du banquet était recherché; on l'avait agrémenté de fantaisies littéraires très intéressantes et très amusantes.

On a présenté à M. Bélair une canne à pommeau d'or et un parapluie, aussi d'un fin travail. Bref, M. Bélair a toujours été un homme fort estimé au milieu de nous et la si sympathique démonstration de samedi en a été la preuve éclatante.

M. Bélair et sa famille sont partis mardi pour Montréal, où notre ami prendra la direction d'une importante succursale de la Banque d'Hochelaga. Nous lui souhaitons tous beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

"AIDE A LA FRANCE"

Les après-midi de couture organisés chez elle par Mme François Deniset durant l'hiver ont pris fin vendredi dernier.

Il s'est fait un ouvrage considérable à ces réunions durant toute la saison. Des caisses nombreuses, remplies de vêtements sont parties pour la France et ont été distribuées aux victimes de la guerre.

Aux dames qui ont bien voulu participer à cette œuvre Mme Deniset désire offrir les plus vifs remerciements de la Société de l' "Aide à la France."

LA CROIX-ROUGE

Une branche du Secours National vient d'être organisée à Winnipeg, par les dames qui sans distinction de religion travaillent pour la Croix Rouge dans une des salles de l'église All Saints. Mme E. M. Wood remplit l'office de présidente; Mme Edwin Lonches celui de première vice-présidente et Madame Bourgouin celui de deuxième vice-présidente. Les membres du comite sont Lady Dubuc, Mme R. M. Dennistoun, Mme Gauthier et Mme R. A. Rogers.

Le siège du Secours National est situé à Paris; il est sous le patronage du Président de la République Française. Son seul but est de venir immédiatement en aide à tous ceux qui ont besoin de nourriture, de vêtements, d'argent ou d'abri; de subvenir aussi à toutes les demandes des objets requis par les hôpitaux pauvres.

De l'argent et des vêtements sont donnés à ceux qui ont été obligés de fuir devant l'invasion et la dévastation des différentes provinces de la France. Des agents visitent la zone de guerre et distribuent également des secours à ceux qui ont été incapables de quitter les endroits envahies.

Les articles les plus nécessaires sont: les couvertures, la laine à tricoter, les étoffes de toutes sortes, drap, serge, flanelle, flanellette, coton, vêtements de dessus, bas, souliers pour hommes, femmes, enfants et bébés. Les vêtements usagés, propres, et en assez bonne condition sont acceptés aussi bien que les neufs.

Tous les dons, ou secours d'argent devront être adressés à Mme G. H. Williams, secrétaire-trésorière du Secours National, au nouveau Palais de Justice, coin des rues Broadway et Kennedy, Winnipeg.

L'argent ne sera pas envoyé en France, mais dépensé au Canada en achat d'étoffes qui seront transformées en vêtements par les dames ouvrières volontaires de cette ville, et délivrés gratuitement en France par le C.P.R.

Les livres de comptes seront périodiquement contrôlés par la société Marwick, Mitchell, Peat & Cie.

Aucune demande d'argent n'a été faite par le peuple français. L'organisation de cette œuvre est purement volontaire et désire par cela montrer à la France l'admiration que les Canadiens éprouvent pour sa conduite héroïque.

Lloyd George à la Chambre des Communes le 15 février dernier, a dit ceci en parlant de la France: "Je suis sûr que nous ne pouvons nous rendre compte de l'étendue de l'effort fait par cette vaillante nation. Elle a fait le plus grand effort en proportion de ses ressources, ayant la majorité de ses hommes sous les armes et la plus riche partie de son territoire occupée par l'ennemi."

Cela est absolument vrai.

Plus de la moitié des plus riches contrées de la France ont été dévastées, l'industrie et l'agriculture sont presque paralysées, parce que tous les hommes valides sont sous les drapeaux; on compte actuellement 11,000,000 de réfugiés sur son territoire. La Belgique a été la première ligne de défense pour l'Angleterre; la France en est maintenant la seconde.

N'importe quelle chose qui vienne concourir à renforcer cette seconde ligne de défense ajoutera à l'assurance de la victoire finale pour laquelle les dames de langue française voudront bien aider le Secours National de leurs aumônes ou de leur travail, et prouver ainsi leur attachement à la cause de la France.

Communiqué.

Terre a vendre.

Un quart de section d'excellente terre situé à 1⅓ de l'église et de l'école de Ste-Rose du Lac, maison en log 16x20 avec cuisine 12x14; étable en log 20x24; 60 acres actuellement en culture et toute la terre cultivable; clôturée avec deux fils de fer barbelé, piquets d'épinette rouge; la région est toute colonisée. Une chance exceptionle. Prix $1600, dont $500 seulement comptant; la balance à termes étendus. S'adresser à Noël Bernier, avocat, 401 Somerset block, Winnipeg.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

THEATRES

Walker.—Cette semaine, comédie "It Pays to Advertise", par une troupe américaine; prix réguliers. La première partie de la semaine prochaine, la société d'opéra locale du Dr Ralph Homer jouera "Mikado", sous les auspices des soldats du 203e bataillon; les billets pourront être échangés jeudi de cette semaine. Trois derniers jours de la semaine, drame-cinéma "The making of a boy scout"; prix: 25 à 50c. A l'affiche pour la semaine du 10 avril, comédie musicale, "The Only Girl."

A l'*Orpheum*, rue Fort—Vaudeville; matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine:

La première semaine d'avril à l'Orphéum, programme spécial: "Lew Hearn et Bonita, deux artistes; Bert Lamont et son Cowboy; sextette de chants choisis; "Three Little Pals", trio en musique et danse; "Lost and Found", musicien; le trio Gomez, danse espagnole; Daniel Pat Casey du comté de Cork; Wilton, chant; orchestre et vues animées.

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine:

"The Passing of the Third Floor Back", par J. K. Jerome; la semaine prochaine "The Talker."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine:

"Six Steppers"; Brown et Jackson; General Pisano avec Stevens, Bordeau et Bennett, dans "A Boy from Home"; "Empire Comedy"; chant; Pantagescope et orchestre.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter. Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Alphonse Lemay, 169 rue Dumoulin. 22-24

Bonne d'enfant.—On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame J. H. Tremblay, 739 Wolseley avenue. Tél. Sherbrooke 2328. 22

On demande.—Une cuisinière et femme de ménage. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Les jeunes filles qui viennent à Winnipeg et qui cherchent une maison de pension, trouveront un cordial accueil à la Maison Jeanne d'Arc, 139 Jarvis Ave. 22-25

Servante. — On demande une bonne servante, gages $18.00 par mois. S'adresser à madame Murphy, 480 avenue Ste-Marie, Winnipeg. 22

Servante—On demande une servante générale chez madame A. Potvin, 465 rue Langevin, Saint-Boniface. 22-24

M. Alfred Dandurand annonce à ses amis et au public en général qu'il est maintenant prêt à prendre tous travaux de construction que l'on voudra lui confier. S'adresser 46 rue Hamel, Saint-Boniface. 22-24

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Gauvin, bloc le *Manitoba*, Saint-Boniface.

Terre.—Terre de 60 acres à St-Norbert, à louer ou à cultiver à moitié. S'adresser à C.-A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 21-24

La Maison Blanche désire annoncer l'ouverture de son département de modes pour la saison du printemps. Choix des plus variés; prix spéciaux. Une visite vous convaincra. 21

A louer—Une maison semi-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

A vendre.—160 acres tout clôturés, 8 milles de la gare de Ste-Anne; 80 acres en culture; 2 maisons tout meublées, une grainerie; une grande étable neuve qui contient 40 têtes d'animaux; un bon puits; aussi un assortiment d'instruments aratoires, voitures, et attelages; 5 vaches à lait de première classe, fraîches vélées; aussi 50 poules; le tout à vendre à très bon marché et avec de bonnes conditions. S'adresser à J. B. Lauzon, 339 avenue William, Winnipeg, Man. 19-22

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.